

Sarzeau
en mouvement

Protéger l'essentiel, avancer ensemble

**Un territoire, une équipe,
un projet**

Programme électoral



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026
LISTE CONDUITE PAR

**Jean-Marc
Dupeyrat**

LISTE « SARZEAU EN MOUVEMENT »

Projet du mandat et programme électoral

Chères Sarzeautines, chers Sarzeautins,

Notre équipe de « Sarzeau en Mouvement » a l'honneur de solliciter vos suffrages pour les prochaines élections municipales. Fiers du travail accompli et d'avoir tenu les engagements pris tout en maintenant des finances saines, nous souhaitons poursuivre notre action à votre service.

Notre commune évolue sans perdre son âme et son attractivité, tout en préservant son environnement naturel exceptionnel. C'est cette même approche qui guide le projet que nous portons aujourd'hui : protéger l'essentiel et continuer à avancer, ensemble, pour améliorer la vie du quotidien et préparer la commune aux enjeux de demain.

Notre programme est ambitieux et pragmatique. Quatre grandes orientations ont été définies et constituent le socle de nos engagements :

- 1. Bien vivre ensemble au quotidien et à l'année, en sécurité et avec une offre de santé renforcée**
- 2. Soutenir un développement équilibré et poursuivre les efforts en matière d'accès au logement et de mobilités**
- 3. Agir pour nos patrimoines, pour un territoire durable et nous engager fortement dans les transitions écologique et démographique**
- 4. Avancer ensemble et en conservant des finances saines**

Notre équipe de « Sarzeau en Mouvement », aux profils diversifiés, est représentative de notre territoire. Elle est dynamique et partage une même volonté : servir Sarzeau, ses habitants, ses acteurs économiques, l'intérêt général du territoire, avec exigence, optimisme et sens des responsabilités. Elle est prête à assumer les fonctions que vous voudrez bien lui confier.

Le programme qui vous est présenté est le fruit d'un travail d'équipe, une équipe à l'écoute des Sarzeautines et Sarzeautins. Il synthétise notre ambition pour Sarzeau. Nous sommes convaincus que vous apporterez le plus large soutien à notre projet et à notre équipe.

Le 15 mars prochain,
votez « Sarzeau en Mouvement »

Vous pouvez compter sur mon total engagement à votre service

Jean-Marc DUPEYRAT

1.

**BIEN VIVRE ENSEMBLE AU QUOTIDIEN
ET À L'ANNÉE, EN SÉCURITÉ ET AVEC UNE OFFRE
DE SANTÉ RENFORCÉE**

Développer l'offre de santé et mieux prendre en compte le handicap

Un Pôle Santé à Sarzeau



Face à l'insuffisance d'offre de soins, nous nous sommes pleinement mobilisés ces dernières années afin de trouver des solutions. Parmi celles-ci, la création d'un Pôle Santé à Sarzeau, qui réunira plus de 40 professionnels au sein d'un équipement moderne rue Adrien Régent, est un projet majeur pour notre territoire et ses habitants. La concrétisation de ce projet, avec notre partenaire Morbihan Habitat, sera au centre de nos priorités pour un achèvement prévu fin 2027. Nous veillerons aussi à disposer dans cet équipement, en concertation avec les professionnels de santé et les services de secours, d'un accueil à l'année pour les urgences médicales.

L'attractivité du territoire pour de nouveaux professionnels de santé

Après avoir créé un nouveau cabinet médical au-dessus du Laboratoire de biologie à Kergroes et rendu possible l'installation de trois nouveaux professionnels de santé en 2025, dont deux médecins et une sage-femme, nous poursuivons la mise en œuvre d'actions visant à renforcer l'attractivité de notre territoire pour faire venir de nouveaux médecins, généralistes et spécialistes. Nous continuerons aussi à soutenir l'association « Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Rhuys » pour une coordination renforcée des acteurs de la santé, au bénéfice des patients.

La prise en compte du handicap

Dans tous nos projets d'aménagements, nous continuerons à porter une forte attention à l'accessibilité de nos bâtiments et espaces publics pour les personnes en situation de handicap. Les endroits les plus fréquentés de notre centre-bourg feront l'objet d'études plus approfondies pour apporter de nouvelles solutions.

Assurer la sécurité de tous

La prévention

La sécurité repose d'abord sur la prévention, le dialogue et la présence sur le terrain. Avec un effectif accru dans la dernière période, la police municipale assurera une forte présence au plus près des habitants et des acteurs économiques, tout en s'adaptant à la saisonnalité. Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT), une démarche qui mobilise tous les acteurs en lien avec les enfants et adolescents, sera conforté sur le volet accompagnement et prévention à destination de la jeunesse, souvent plus vulnérable. Nous souhaitons aussi encourager le « dispositif de participation citoyenne ».

La lutte contre la délinquance

Les chiffres démontrent que les actions menées par la gendarmerie nationale et la police municipale sont efficaces et que l'insécurité est faible. Nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre pour conserver cette bonne tendance. Nous continuerons à agir en bonne coordination avec la gendarmerie nationale. Nous poursuivons également le déploiement de dispositifs de vidéoprotection à des endroits stratégiques de la commune, comme les établissements scolaires, certains ronds-points très fréquentés et à proximité des activités économiques et des commerces.

La sécurité routière et des déplacements

La sécurité routière est un sujet permanent de préoccupation. De très nombreuses améliorations, notamment structurelles, ont été mises en place sur nos routes ces dernières années. Les efforts en matière de contrôle de vitesse seront maintenus. Nous développerons aussi, en lien avec des partenaires, des actions de sensibilisation à la sécurité routière et de formation vers différents publics. Sur la base d'un nouveau diagnostic de nos routes et voies communales, nous établirons un plan d'actions à moyen terme et fixerons des priorités pour continuer à traiter les points sensibles. Ceux-ci intégreront en particulier les endroits où de nouveaux conflits d'usage apparaissent du fait notamment du développement des mobilités actives. Une attention particulière sera aussi portée à la sécurité des piétons.



Fournir des services de qualité dans tous les domaines

L'attention portée à la petite enfance et aux enfants

Nous poursuivons une politique ambitieuse d'accueil des tout-petits et de diversification des modes de garde. Nous serons aux côtés des enseignants pour bien accompagner les élèves dans nos écoles dont les effectifs sont au plus haut. Nous veillerons à la qualité de « l'accueil de loisirs » et nous envisageons aussi un projet de rénovation des locaux de l'école Marie Le Franc, dont le périmètre sera à définir. Dans le domaine de la restauration scolaire, nous poursuivons aussi nos efforts en matière de bio et de local, avec toujours comme objectif majeur le bien-être des enfants et leur éducation pour une alimentation saine et durable.



Les jeunes et leurs loisirs

Nous souhaitons que nos jeunes puissent se rencontrer et trouver des centres d'intérêt au sein de notre commune. Il existe déjà une offre très large (conservatoire, médiathèque, pôle sportif, etc.). Nous conforterons encore l'accueil et le soutien aux plus de 11 ans à « L'espace Jeunes ». Nous poursuivons aussi nos actions pour les sensibiliser à la citoyenneté.



Les familles

Dans le cadre du Projet Éducatif De Territoire (PEDT), nous continuerons à agir pour renforcer le soutien à la parentalité, comme dans le domaine de la santé des enfants et des jeunes, et celui du numérique. Nous conduirons aussi une réflexion sur l'opportunité de disposer d'un lieu dédié aux parents et aux enfants.

Une action sociale exemplaire

Nous devons rester très attentifs à nos concitoyens dans leur parcours de vie, en particulier quand ils sont en difficultés ou fragilisés par les événements. Notre action sociale restera exemplaire. Comme nous l'avons fait durant les dernières années en créant par exemple de nouveaux locaux plus adaptés pour les Restos du Cœur, nous soutiendrons les associations spécialisées. Notre volonté est aussi d'être davantage pro-actifs et d'élargir le périmètre de nos partenariats à plus d'acteurs en lien avec les questions de solidarité.

Des services municipaux performants, au service des habitants

La commune a la chance de pouvoir s'appuyer sur un personnel municipal compétent et engagé dans ses missions de service public. Nous continuerons à développer la transversalité au sein de l'organisation communale et à former toujours mieux nos agents afin de garantir un service de qualité pour les habitants. Nous poursuivrons également la modernisation des outils numériques, ainsi que l'adaptation des locaux dans différents bâtiments communaux (Hôtel de Ville, Centre Technique, Francheville, siège du CCAS). Nous assurerons aussi une bonne coordination avec « Rhuys Info Services », qui apporte des services complémentaires très appréciés.

Agir dans la durée en faveur de la vie associative, du sport, de la culture et de l'animation de la cité

L'appui aux associations



Avec environ 200 associations, la vie associative à Sarzeau est très dynamique et constitue un véritable atout pour la commune et ses habitants. Les associations continueront d'être soutenues dans leurs projets, comme elles le sont depuis toutes ces dernières années, notamment grâce au développement des locaux associatifs. Nous maintiendrons un niveau élevé de subventions. Nous veillerons aussi à toujours améliorer la gestion des salles associatives pour répondre au mieux aux besoins.

Sarzeau, ville sportive



Après le gros effort d'investissement réalisé par la commune pour développer les infrastructures sportives dans le mandat écoulé (nouvelle salle multisports et modernisation des installations existantes), nous assurerons une gestion efficace du pôle sportif et resterons aux côtés des associations sportives pour les accompagner. Nous continuerons à optimiser l'usage de nos équipements, au service de la population et des établissements scolaires.

Une offre culturelle riche

La vie culturelle à Sarzeau est déjà intense et nous veillerons à conforter son dynamisme. La programmation culturelle, dont la compétence est désormais communale à notre demande, continuera de s'enrichir, en développant aussi les partenariats. La volonté est qu'elle bénéficie au plus grand nombre et réponde au mieux aux attentes de nos concitoyens. Un effort sera fait pour améliorer le confort des sièges dans la salle de spectacle de l'Hermine et l'activité de cinéma sera davantage mise en visibilité.

Une politique événementielle volontariste

Nous voulons une commune vivante et animée. Nous nous impliquerons, en partenariat avec les commerçants, avec les acteurs économiques et les associations mobilisées dans les animations, pour initier et accueillir des événements attractifs tout au long de l'année. Cette politique contribuera aussi au dynamisme économique de la commune.

**SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ
ET POURSUIVRE LES EFFORTS EN MATIÈRE D'ACCÈS
AU LOGEMENT ET DE MOBILITÉS**

2.

Aménager le territoire de façon durable

Environnement, climat et paysage au cœur de la révision du PLU

Notre commune dispose d'un grand linéaire côtier, 56 km entre Golfe et Océan, et est composée à 80% de zones naturelles et agricoles, l'ensemble témoignant de la richesse de notre territoire. L'ambition de la révision en cours du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) est de maîtriser le développement de la commune tout en protégeant notre environnement naturel exceptionnel. De nouvelles actions seront proposées dans ce cadre pour mieux le préserver et valoriser les paysages.



Sobriété foncière

Dans le contexte de la Loi Climat et Résilience, l'objectif d'une plus grande sobriété foncière sera indispensable dans tous les projets. Les fonciers déjà urbanisés seront privilégiés dans une approche de renouvellement urbain. L'innovation sera également encouragée et de nouvelles formes architecturales seront développées pour concilier cette nécessité de sobriété foncière avec le respect de l'identité locale et d'un cadre de vie agréable.

Un éclairage public adapté aux enjeux et aux besoins

Baucoup a été fait dans le dernier mandat pour moderniser le réseau d'éclairage public et optimiser son utilisation. Plus de la moitié des points lumineux sont désormais équipés de LED. Les efforts seront poursuivis dans ce domaine et des ajustements pourront être réalisés pour toujours mieux concilier les impératifs économiques et environnementaux avec les attentes des habitants, selon les lieux et les moments de l'année.

Privilégier le logement à l'année et veiller à une offre de logements abordables

Priorité à la résidence principale dans les projets d'aménagement

Durant la dernière décennie, la part des résidences secondaires dans le parc de logements de la commune s'est réduite pour atteindre actuellement environ 57%. Nous souhaitons que cette tendance se poursuive, d'autant plus que le potentiel de foncier disponible s'amenuise. Dans le cadre de la révision en cours du PLU, nous proposerons l'utilisation de nouveaux outils, comme la « servitude de résidences principales », tout particulièrement dans les secteurs offrant toutes les commodités. C'est le cas du centre-bourg qui a vocation à accueillir les opérations de renouvellement urbain les plus importantes. Nous continuerons aussi à encadrer les meublés de tourisme.

Des logements abordables pour accueillir des actifs et des familles



Nous souhaitons rester une commune accueillante, notamment pour faire venir des actifs et des familles, afin de préserver la mixité socio-démographique de notre territoire et répondre aux besoins en matière d'emplois de proximité. Un gros effort de production de logements abordables a été réalisé durant le mandat qui s'achève, avec la programmation record de 278 logements abordables sur 6 ans (2020 à 2025). Nous poursuivrons notre mobilisation pour satisfaire aux mieux les besoins dans notre commune, avec détermination et pragmatisme. Nous mettrons en œuvre le nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) 2026-2031 et travaillerons avec des partenaires publics pour mieux maîtriser les fonciers stratégiques en mutation.

Un parc de logements diversifié et adapté aux besoins

Il s'agit de renforcer encore les équilibres sociaux et intergénérationnels par la diversité et l'adaptation du parc de logements. Une attention particulière sera portée à la typologie des nouveaux logements créés pour être en adéquation avec les évolutions à venir. Nous encouragerons les initiatives visant à mieux valoriser le parc de logements existants (comme le soutien via une convention à l'association « ensemble2générations ») et nous continuerons à promouvoir le développement du « Bail Réel Solidaire » (accession sociale à la propriété). Nous concrétiserons aussi les projets déjà programmés, comme la « Résidence Habitat Jeunes Actifs » rue Adrien Régent (une réponse aux besoins pour les saisonniers) et une nouvelle résidence destinée en priorité aux personnes âgées souhaitant vivre en centre-bourg.

Poursuivre le développement, la décarbonation et la sécurisation des mobilités

Les mobilités avec Vannes

L'objectif est de renforcer les possibilités de mobilités avec la ville-centre de notre agglomération tout en limitant les déplacements motorisés individuels. Il convient de favoriser et de développer les moyens de transports collectifs. Des améliorations ont été apportées durant les dernières années, via la prolongation de la ligne 22 et avec l'ajout de nouveaux allers-retours sur la ligne 24. Nous travaillerons avec GMVA pour améliorer encore les connections, en particulier avec la gare TGV de Vannes et le pôle médical Océane. Nous continuerons aussi à encourager le covoiturage en lien avec GMVA et nous soutiendrons les innovations visant à mieux partager les moyens de transport.



L'offre de transport entre le centre-bourg et les villages

Des initiatives ont déjà été prises en période estivale avec la mise en place de navettes gratuites entre les villages et le centre-bourg. Du fait de l'étendue de la commune, il convient aussi de répondre à des besoins tout au long de l'année. Nous nous engageons à étudier les différentes solutions possibles et à mettre en œuvre celles qui optimiseront le mieux les services rendus au regard des coûts engagés.

Le maillage des voies cyclables

La commune a réalisé un important réseau de voies cyclables dont une partie contribue à constituer une alternative à l'utilisation de la voiture individuelle. Deux connexions essentielles compléteront le réseau actuel : dès 2026, le tronçon manquant entre Landrezac et Penvins dont les études sont réalisées, le foncier acquis et le financement prévu ; puis une liaison sécurisée entre la sortie Sud du nouveau tunnel à Kergroes et la zone de Kerollaire. Durant le mandat à venir, nous continuerons à travailler avec les associations représentatives des utilisateurs. La priorité sera donnée à l'entretien et au confort d'usage de nos 120 km de réseau cyclable.



Les voies départementales, routières et cyclables

Le Conseil Départemental s'est engagé à réaliser des aménagements routiers au sein de notre commune pour améliorer la sécurité sur la RD 780, d'abord au niveau de la sortie de la route de Brillac en 2026, puis dans le secteur du Duer. Nous serons à ses côtés pour concrétiser ces travaux. De même, nous soutenons les projets de création de voies cyclables au bord des routes départementales, d'abord entre Sarzeau et Arzon (prévue en 2027), puis entre Sarzeau et Saint-Gildas (fonciers à acquérir avant réalisation).

Conforter les activités économiques, la vitalité du centre-bourg et la qualité de vie dans les villages

Le dynamisme économique

Le développement économique est essentiel pour assurer le dynamisme du territoire et contribuer au maintien d'une population jeune. Nous souhaitons que la commune renforce son implication auprès de GMVA (qui a la compétence « économie ») et des acteurs économiques pour conforter ses atouts. Nous soutiendrons le club d'entreprises « Rhuy's Réseau Entreprises ».

L'attractivité du centre-bourg



Le dynamisme commercial du bourg est reconnu. Nous continuerons à privilégier une densification commerciale du centre-bourg à un étalement dans sa périphérie. La coopération avec « l'Association des Artisans et Commerçants de Sarzeau » (AACS) sera encore renforcée, notamment pour garantir l'attractivité du centre-bourg tout au long de l'année et aussi en fin de journée. Nous conforterons également nos marchés dont le succès est déterminant pour la vitalité du centre-bourg. En saison et lors de certaines périodes chargées, l'hyper centre sera piétonnisé aux moments de la journée où la fréquentation des piétons est importante, dans une approche pragmatique. Nous poursuivrons aussi nos efforts

pour améliorer la qualité et la sécurité des espaces publics, en fonction des opportunités d'évolutions et des ressources financières disponibles dans le mandat (secteurs Francheville/rue Foch/place Richemont/place Marie Le Franc/rue du Général Leclerc/rue de Poulmenach).

La qualité de vie dans les villages

Nous veillerons à ce que nos habitants trouvent une offre de produits de première nécessité dans les principaux villages de la commune. Pour cela, nous resterons attentifs à la pérennité des commerces de proximité déjà existants. Nous créerons aussi les conditions pour faire émerger une nouvelle offre à Saint-Colombier, dans le cadre d'un projet global d'aménagement de l'espace central que nous porterons en concertation avec les habitants. Dans le même esprit, nous réaliserons certains aménagements de voies ou d'espaces publics dans d'autres villages en priorisant les investissements nécessaires. Nous encouragerons aussi les initiatives visant à développer la convivialité et les solidarités.

Pour un tourisme durable

La presqu'île de Rhuy's est, depuis très longtemps, une destination touristique. Les nouveaux locaux de l'Office de tourisme en centre bourg, inaugurés en 2025, illustrent la volonté collective de bien accueillir les touristes. Nous souhaitons une offre touristique diversifiée, en mettant en avant les atouts naturels, culturels et patrimoniaux de Sarzeau. Nous encouragerons un tourisme mieux réparti durant l'année et les initiatives qui visent à davantage de synergies avec les activités primaires du territoire (conchyliculture, viticulture, agriculture). Nous coopérerons avec GMVA et les professionnels du secteur pour un tourisme durable.

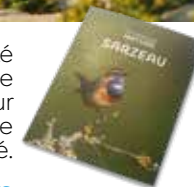
AGIR POUR NOS PATRIMOINES, POUR UN TERRITOIRE DURABLE ET NOUS ENGAGER FORTEMENT DANS LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE

3.

Protéger le patrimoine naturel

La préservation de l'environnement naturel et de la biodiversité

En renforçant les mesures de protection via le PLU révisé, la commune continuera à mieux préserver les cours d'eau, les zones humides, ainsi que leurs zones tampon dans le cadre de la trame bleue (continuité des milieux aquatiques). Elle favorisera aussi la préservation des boisements, des arbres et du maillage bocager pour renforcer la trame verte (continuité des milieux terrestres naturels). Les espaces proches du rivage feront l'objet d'une attention particulière, de même que le confortement des haies bocagères. Le territoire communal dispose d'une biodiversité exceptionnelle dont « l'Atlas de la Biodiversité Communale » (ABC) a récemment fait le recensement, fruit d'un travail de plusieurs années. Nous mettrons en œuvre un programme d'actions pour toujours mieux préserver la nature et viserons une reconnaissance externe (labellisation « Territoire engagé pour la nature ») pour en garantir l'efficacité.



La poursuite et l'achèvement du plan de repli des campeurs-caravaniers

Au début des années 2000, le constat était fait que 720 parcelles privées, en zones agricoles et naturelles, étaient occupées par des campeurs-caravaniers, en méconnaissance des règles d'urbanisme. En 2012, un accord a été trouvé entre l'État, la commune de Sarzeau et les associations de campeurs-caravaniers pour remédier à cette situation d'ici 2030. La commune a ainsi engagé le repli d'une partie des campeurs-caravaniers dans des Parc Résidentiels de Loisirs. Pour achever leur déploiement, un seul parc reste à créer, celui de « La Cour Penvins » (Landrezac). Les démarches pour l'ouvrir sont en cours et dès que possible, nous l'amènerons.

La gestion des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (ENAF) communaux

La commune est propriétaire d'environ 260 ha de terrains en zones agricoles et naturelles, dont une trentaine d'hectares liée à la démarche du repli des campeurs-caravaniers. Une étude sera engagée pour définir un plan de gestion de ces espaces qui se déclinera sur le court, moyen et long terme. Ce plan impliquera les agents communaux mais aussi le Parc Naturel Régional (PNR), le Département, le Conservatoire du Littoral et l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

L'entretien des chemins de randonnée

Durant les dernières années et pour profiter pleinement des richesses du territoire, le remaniement des circuits du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et la création d'un GR de Pays (Grande Randonnée de Pays) du tour de la presqu'île de Rhuy's, ont permis la valorisation de 185 km de chemins contre 70 km auparavant. Il convient de bien les entretenir. Nous suivrons également le projet de mise en œuvre de la Servitude de Passage des Piétons le long du Littoral (SPPL) entre Kerfontaine et le Roaliguen.

Conforter et valoriser le patrimoine bâti, historique et immatériel

Les édifices culturels



La commune est propriétaire de 8 édifices culturels : 2 églises et 6 chapelles. Des investissements d'entretien sont réalisés durant chaque mandat mais des diagnostics récents ont montré des désordres bâtimentaires importants, notamment concernant l'église Saint-Saturnin en centre-bourg. Cet édifice nécessite aujourd'hui des investissements significatifs pour assurer sa pérennité. Avec l'appui de partenaires engagés dans la préservation du patrimoine, des priorités seront

établies et les premiers travaux devront être réalisés sans tarder. Pour les autres édifices, un plan d'actions sera également élaboré et mis en œuvre en fonction des urgences.

Les bâtiments patrimoniaux

La commune est propriétaire de bâtiments patrimoniaux. L'espace Robert Hiebst et l'Office de tourisme ont été rénovés ces dernières années. Une rénovation du bâtiment de Francheville est à l'étude, avec la perspective de travaux dans les années à venir. La Maison Lesage fera également l'objet d'une rénovation partielle ou totale.

La connaissance et la valorisation du patrimoine historique et immatériel

La commune continuera, en lien avec les associations désireuses de faire vivre ce patrimoine, de le valoriser via des livres, livrets, dépliants, signalétiques, parcours apprenants, etc... De nouvelles protections seront proposées dans le cadre de la révision du PLU. Une mise en valeur des sites mégalithiques sera recherchée. Les événements et initiatives visant à faire vivre la culture bretonne et le patrimoine maritime seront soutenus.

Promouvoir un territoire durable, ancré sur ses activités agricoles et conchyliques

Les activités agricoles



Le territoire communal compte une trentaine d'exploitations agricoles. Elles constituent une grande richesse pour notre territoire, bien au-delà de l'aspect alimentaire qui est au cœur de leur vocation. Elles apportent aussi une contribution significative à la préservation de l'identité paysagère, à la gestion de notre environnement naturel et à l'économie locale. Nous continuerons à être à leurs côtés, par une meilleure connaissance individuelle des situations, un soutien

dans les transmissions et à l'installation de jeunes agriculteurs (via le bail rural communal), et par la création de débouchés locaux pour certaines productions. Nous encouragerons l'amélioration permanente des pratiques. Le projet d'un réseau de chaleur biomasse en centre-bourg sera aussi une opportunité pour développer une filière bois locale et mieux valoriser l'entretien des haies bocagères.

Les activités conchyliques

Comme pour les activités agricoles, les 22 chantiers conchyliques de la commune sont au cœur de l'identité du territoire et de son rayonnement. Nous serons également à leurs côtés. Nous porterons une attention particulière à la protection des espaces de production et apporterons notre soutien aux professionnels dans les domaines relevant des compétences communales. De même, nous veillerons -en lien avec GMVA et les services de l'État- à la qualité sanitaire des eaux et des milieux. Nous serons aussi très attentifs aux impacts de l'érosion du trait de côte sur leurs activités.



La vigne

Le projet de création du vignoble de Rhuy a été finalisé durant le mandat écoulé. Il permet de faire revivre un patrimoine endormi, Sarzeau ayant eu le vignoble le plus important de Bretagne au 19^e siècle. Nous accompagnerons nos vignerons pour valoriser ce patrimoine dans la durée, notamment via le petit musée communal installé dans le moulin rénové.



Une alimentation durable et locale

La commune souhaite contribuer au développement du bio et du local dans l'alimentation. Elle poursuivra ses efforts en faveur d'un Plan Alimentaire Territorial, en partenariat avec GMVA. Comme ces dernières années, les achats pour la restauration collective seront structurés pour permettre aux producteurs locaux de se positionner. La commune a aussi pris la décision de construire une nouvelle cuisine centrale, aux capacités fortement accrues par rapport à celle d'aujourd'hui, pour continuer à proposer une alimentation saine et de qualité dans la restauration scolaire à Sarzeau. La volonté est aussi d'étendre l'offre aux communes voisines ainsi qu'aux résidences pour personnes âgées et en matière de portage de repas à domicile.



Lutter contre le dérèglement climatique et rendre le territoire plus résilient à ses effets

La mise en œuvre du Plan Air Énergie Climat et le développement de la production d'énergies renouvelables

La commune s'inscrit dans le volet « Air Énergie Climat » du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), arrêté le 18 décembre dernier à GMVA, qui vise à la neutralité carbone en 2050. Nous poursuivrons nos efforts sur l'efficacité énergétique des bâtiments et de l'éclairage public. Nous réaliserons avec GMVA le réseau de chaleur biomasse dans le secteur de la rue Adrien Régent dont l'alimentation se fera à partir d'une filière bois durable et locale. Ce réseau permettra à partir de fin 2027 de desservir plusieurs équipements publics dont le nouveau Pôle Santé. Nous soutiendrons aussi la création de parcs photovoltaïques sur des fonciers adaptés, dans le cadre de la Loi d'accélération des énergies renouvelables.

L'eau, un patrimoine universel à préserver

La préservation de la ressource en eau est une responsabilité collective. Elle nécessite une prise de conscience et une gestion concertée de tous les acteurs. Notre action s'inscrit dans le cadre de la politique de notre agglomération GMVA, qui exerce la compétence « eau potable » pour la production, le transport et la distribution de l'eau potable sur la presqu'île de Rhuy. De gros investissements sont prévus par GMVA dans la décennie à venir pour continuer à fiabiliser nos différentes sources d'approvisionnement et la qualité de l'eau potable distribuée. La révision de notre PLU sera également une opportunité pour mettre en place des mesures supplémentaires visant à éviter l'imperméabilisation des sols et à protéger les zones humides. Nous faciliterons l'accompagnement de tous vers des pratiques plus sobres et non polluantes. Nous serons aussi au côté de GMVA pour améliorer la gestion des eaux pluviales et des eaux usées, qui sont des priorités.

La nature en ville



Durant le mandat écoulé, nous avons ouvert au public le bois du Haut-Pâtis et réalisé la végétalisation de la cour d'école à Saint-Colombier. Nous saisissons l'opportunité d'un projet plus global concernant les bâtiments de l'École Marie le Franc pour mieux végétaliser ce site. Dans le centre-bourg et les villages, à l'occasion de nouveaux aménagements, nous intégrerons aussi davantage de nature. Dans le nouveau PLU, nous proposerons également un volet spécifique sur la protection des arbres.

La prévention des risques et le recul du trait de côte

La commune est exposée à différents risques. Son grand linéaire côtier, combiné à la montée des eaux et à l'accroissement des désordres climatiques, renforce la nécessité de tout mettre en œuvre pour prévenir les risques, en particulier de possibles inondations et submersions marines. Nous serons particulièrement attentifs à ces sujets, notamment à l'accélération de l'érosion du trait de côte. La commune a souhaité être inscrite au décret « recul du trait de côte » du 31 juillet 2023, ce qui lui permettra de disposer prochainement d'une cartographie des secteurs touchés à horizon 30 ans et 100 ans, de mener des actions de sensibilisation et d'utiliser de nouveaux outils en matière d'urbanisme pour anticiper et accompagner ces évolutions. Dans le cadre de sa compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI), GMVA, avec notre appui, s'assurera de la bonne gestion des quatre digues classées présentes sur notre territoire et de leur adaptation dans le temps au dérèglement climatique. Par ailleurs, en lien avec l'État et GMVA nous mettrons en œuvre toutes les solutions fondées sur la nature permettant un ralentissement du phénomène d'érosion sur nos côtes.



L'efficacité dans la gestion des crises

La première responsabilité des élus est d'assurer la sécurité des habitants et la continuité du service public, en toutes circonstances. Dans un contexte où les crises pourraient être plus fréquentes, plus intenses et plus diversifiées, il est important de faire vivre le plan communal de sauvegarde (PCS), de le tester régulièrement, de l'enrichir par des retours d'expériences et de partager collectivement une culture du risque. C'est ce que nous ferons. Nous mettrons également en place une « réserve citoyenne » que nous pourrions mobiliser lors d'événements particuliers. Elle sera composée d'habitants volontaires que nous animerons, formerons et entraînerons.

Mieux accompagner la transition démographique et agir pour le « bien vieillir » sur le territoire

La lutte contre l'isolement, le développement de l'offre de divertissement, la santé des seniors

La lutte contre l'isolement est un enjeu citoyen et aussi un objectif en matière d'action publique. Le tissu associatif ainsi que les élus dans les quartiers seront sollicités pour proposer et mettre en place de nouvelles actions, en lien avec le CCAS. Des initiatives supplémentaires seront également prises pour organiser des moments de convivialité tout au long de l'année. La commune et le CCAS seront aussi aux côtés de tous les acteurs de la prévention en matière de santé pour accompagner leurs initiatives et proposer de nouvelles actions (bien se nourrir, bouger, sortir).

Le soutien aux initiatives intergénérationnelles

Les associations portant des projets intergénérationnels seront encouragées. C'est le cas par exemple de l'association « l'outil en main » qui a été installée dans des locaux adaptés et qui permet la transmission de savoir-faire dans le domaine des métiers manuels et de l'artisanat. Nous susciterons aussi d'autres initiatives tout au long de l'année, notamment celles impliquant la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et le monde scolaire.



L'adaptation de l'espace public

Toutes les opportunités d'aménagements seront saisies pour mieux adapter les espaces publics aux personnes âgées ou à mobilité réduite. Cela concerne les profils des trottoirs, la suppression des obstacles, les revêtements de chaussée, l'éclairage, la lisibilité de la signalétique, la présence de bancs, etc. Un diagnostic portant sur les espaces publics du centre-bourg sera aussi réalisé en début de mandat et un plan d'actions sera défini pour progressivement mieux les adapter.

Le développement et la coordination des services d'aides et de soins infirmiers à domicile

Pour permettre notamment de « bien vieillir au pays », chez soi et en autonomie, les services à domicile doivent être suffisants et de qualité. Le contexte réglementaire dans ce domaine est en pleine évolution. Nous nous coordonnerons avec les communes voisines, les acteurs des services à domicile et les établissements pour personnes âgées afin d'apporter une réponse coordonnée à l'échelle de la Presqu'île. Nous porterons une attention particulière aux personnels aidants et soignants, notamment sur la question du logement.



La modernisation de la résidence « Les Chênes »

Le CCAS de la commune gère une résidence pour personnes âgées en centre-bourg. Elle offre un hébergement et de nombreux services à des personnes valides en perte d'autonomie. Une modernisation et une restructuration de cette résidence sera engagée, en lien avec Morbihan Habitat, propriétaire des murs.

Les conditions de réussite d'une politique du « bien vieillir »

La réussite d'une politique globale du « bien vieillir » nécessite la mise en œuvre d'actions et d'objectifs multiples, en plus de ceux déjà évoqués ci-dessus, comme le maintien d'une population active résidente à l'année, des logements adaptés, une offre de soins suffisante, des activités de loisirs, des possibilités de transports en commun notamment en infra-communal et l'accès à une offre de qualité pour le portage des repas à domicile.

4.

AVANCER ENSEMBLE ET EN CONSERVANT DES FINANCES SAINES

Avancer ensemble, avec optimisme et en rassemblant

La démocratie locale

Il est indispensable de rester à l'écoute de nos concitoyens tout au long du mandat. Nous associerons plus encore nos concitoyens sur les sujets qui les concernent directement, en particulier sur les projets d'aménagement. Nous ferons vivre toutes les instances de concertation et d'échanges, comme le groupe de travail du Projet Éducatif De Territoire (PEDT) et le Comité Restauration. Nous conforterons aussi la place du Conseil Municipal des Enfants. Nous tiendrons également des réunions de quartier au moins une fois par an et prendrons d'autres initiatives pour aller régulièrement à la rencontre des habitants dans leur environnement.

Une communication de qualité

Nous continuerons à améliorer la communication au quotidien. Le site internet de la commune sera restructuré pour être plus convivial et rendre les informations plus accessibles. Nous continuerons à publier un support informatif hebdomadaire, ainsi que la revue trimestrielle « Vivre à Sarzeau ». Après chaque conseil municipal, une vidéo informative sera diffusée, ainsi qu'à l'occasion de chaque événement important concernant la vie de nos concitoyens.

L'implication citoyenne

L'implication citoyenne sera sollicitée. Des opérations collectives éco-responsables seront régulièrement proposées pour améliorer les espaces publics, les entretenir et les embellir, tout en créant des occasions de tisser de nouveaux liens entre les habitants. La « réserve citoyenne » pourra aussi contribuer à des opérations solidaires. Nous poursuivrons également la coopération avec les écoles pour sensibiliser les enfants à la citoyenneté (parcours citoyen).

Une présence active au sein de GMVA

« Golfe du Morbihan Vannes Agglomération » (GMVA), notre intercommunalité, est un acteur local incontournable et dispose aujourd'hui de compétences larges pour répondre aux besoins quotidiens de nos concitoyens. Nous serons particulièrement attentifs à l'amélioration des mobilités intercommunales, à la gestion des déchets et aux questions liées à l'assainissement des eaux. Nous souhaitons une agglomération au service des communes et de leurs habitants. Nous assurerons une présence active au sein de GMVA pour contribuer aux décisions et porter les projets structurants pour notre territoire.



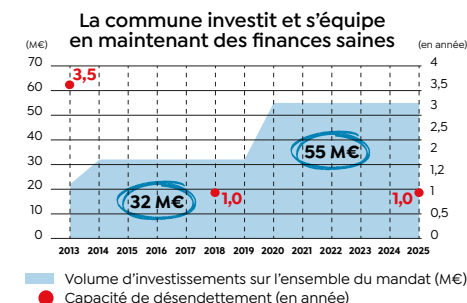
Garantir une bonne maîtrise des finances communales

Une évolution contenue des charges de fonctionnement

Notre conception de la gestion des finances publiques est d'avoir une approche économe de l'argent public tout en essayant de répondre aux mieux aux besoins de services. La bonne tenue de nos finances lors des derniers mandats atteste de cette approche. Nous poursuivrons cette gestion rigoureuse. En particulier, nous veillerons à maîtriser nos effectifs communaux et nos dépenses de fonctionnement, notamment en associant nos agents à la recherche de nouvelles économies. Nous favoriserons aussi les mutualisations avec les communes voisines au sein de la Presqu'île.

Une dette maîtrisée et une fiscalité mesurée

Malgré les crises et un niveau exceptionnel d'investissements durant le mandat écoulé pour mieux équiper la commune, l'endettement a été stabilisé à un niveau bas, proche du niveau de 2019 et de l'ordre d'une année d'épargne brute. Sarzeau est ainsi dans les 20% des communes françaises les mieux positionnées en matière de capacité de désendettement. Notre objectif est de maintenir la bonne santé financière de notre commune, tout en visant une stabilité de la fiscalité locale.



Une gestion dynamique des investissements

Nous inscrivons, comme nous le faisons déjà, nos finances communales dans une stratégie globale pluriannuelle, en veillant à conserver un endettement mesuré. Du fait de la crise budgétaire de l'État, notre approche sera prudente. En 2026, nous élaborerons un programme pluriannuel d'investissement sur 5 ans (2026-2031) qui sera régulièrement ajusté pour prendre en compte l'évolution du contexte et les perspectives en matière de finances publiques. Notre volonté est de conserver impérativement une bonne maîtrise de nos finances communales.

Protéger l'essentiel, avancer ensemble



Les réunions publiques

DATE	SECTEUR	LIEU	HEURE
Mardi 3 mars	St-Colombier	École « les Korrigans »	20h00
Vendredi 6 mars	Centre bourg	Centre culturel, salle Armorique	18h30
Samedi 7 mars	St-Jacques	Maison du Golfe / PEP 75	18h00
Mardi 10 mars	Brillac	Salle des fêtes	18h30
Mercredi 11 mars	Penvins	Centre de vacances Ty An Dioul	18h30
Jeudi 12 mars	Centre bourg	Centre culturel, salle Armorique	18h30

La permanence

La permanence de la liste « Sarzeau en Mouvement » est ouverte :

- **le matin lors des jours de marché en février**
- **tous les matins à partir du lundi 2 mars**

Vous pourrez y rencontrer Jean-Marc Dupeyrat et les membres de l'équipe afin d'échanger sur notre commune et les sujets qui vous tiennent à cœur.

Local de campagne : 9, Place Duchesse Anne, Centre bourg

Vous pouvez également nous contacter par courriel à l'adresse suivante : sarzeauenmouvement2026@gmail.com

www.sarzeauenmouvement2026.fr

LISTE CONDUITE PAR

Jean-Marc Dupeyrat

NOM	PRÉNOM	SORTANT	PROFESSION	ÂGE	SECTEUR DE RÉSIDENCE
DUPEYRAT *	Jean-Marc	MS	Cadre dirigeant (ER)	68	Bourg
JOUIN DARRAS *	Corinne	AS	Adj. administrative hospitalière	45	Quintin
CHARLIN *	Vincent	AS	Militaire (ER)	60	St Colombier
GODEFROY *	Dominique		Cheffe d'entreprise (ER)	64	Kerjacob
LE DROGO *	Gérard	AS	Officier de Gendarmerie (ER)	66	Calzac
BURBAN	Maryse	AS	Aide-soignante (ER)	63	Bourg
PLOTTON	Christian	CS	Médecin (ER)	70	Kerret
DRÉAN	Émilie		Conseillère France Travail	37	Le Riellec
COUEDEL	Jean-Yves	CS	Agriculteur (ER)	63	Le Bohat
DISSERT GANDON	Anne-Marie		Assistante d'éducation	42	Calzac
SUPTIL	Christophe		Cadre dirigeant	66	Kercoquen
BOUGIO	Nathalie		Ostréicultrice	54	Le Ruault
DENIS	Éric		Cadre dirigeant (ER)	68	Banastère
DE GOUVELLO	Gwenola	CS	Documentaliste (ER)	72	St-Colombier
PEDRONO	Alan		Coach professionnel	54	Bois d'Anic
LEGENDRE	Carole		Dir. Administrative et financière	57	Le Logeo
LE PRIOL	Jean-Jacques	CS	Resp. service clients (ER)	66	Penvins
GAULT	Cécile		Cheffe d'entreprise	48	St-Colombier
BRIEND	Antoine		Cadre bancaire	35	La Maison Neuve
LE FLOCH	Corinne		Fonctionnaire territoriale	37	Bourg
LE TUTOUR	Nicolas		Fonctionnaire territorial	40	Le Roaliguen
COTTENET	Valérie		Enseignante (ER)	63	Kerguet
ARNOD	Olivier		Avocat	42	Landrezac
PICHON	Fanny		Cadre bancaire	40	Beg Lann
JARLEGAN	Arnaud	CS	Électricien	47	Le Bodérin
GAUVIN	Caroline		Commerçante	48	Bourg
BAUDART	Renaud	CS	Sommelier	48	Bourg
ROBIN	Nathalie		Cheffe d'entreprise	59	Le Logeo
PETIT	Fabrice		Pharmacien	61	Fournevay
LEBICHE	Evelyn		Chef de projet	37	St-Jacques
PLUNIAN	Gérard		Cadre territorial (ER)	66	Bourg

* candidats au conseil communautaire de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

Pour nous contacter :

local de campagne : situé au 9, place Duchesse Anne - Sarzeau Bourg

courriel : sarzeauenmouvement2026@gmail.com

site internet : sarzeauenmouvement2026.fr

